



Procès verbal

Comité Directeur du 25 septembre 2009

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, COSTANTINI Daniel, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Invités : GREGOIRE Philippe, LIENARD Christian

Assiste : DELPLANQUE Georgine (en partie).

Excusés : ANSQUER Monique, BAUDE Pascal, PERNELET Dominique.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE et au siège de la FFHB.

Le Comité Directeur présente à Jean ROYER toute sa sympathie à la suite du décès de son épouse et il adresse à Olivier MANGIN toutes ses condoléances à la suite du décès de son papa.

Le Comité Directeur valide le Procès verbal du Comité Directeur des 14 et 15 mai 2009. Evelyne BECCIA demande que, lorsqu'un membre est missionné sur une autre manifestation liée aux fonctions fédérales, son excuse soit mentionnée en toute lettre, ainsi Evelyne BECCIA représentait lors du dernier CD la direction fédérale au CPL.

1° Communications du Président : Joël DELPLANQUE évoque la reconnaissance d'intérêt général des enceintes sportives dans le cadre de la circulaire 06-110 du 1^{er} septembre 2009.

Il rappelle la tenue du 23 au 25 avril 2010 à ROME du Congrès extraordinaire 2010 de l'IHF, au cours duquel pourront être évoquées les évolutions du cahier des charges pour l'organisation des compétitions internationales. Les motions éventuelles doivent parvenir à l'IHF avant le 15 novembre 2009. Le prochain Conseil d'Administration pourra traiter des évolutions que nous souhaitons voir apparaître dans ce type de compétition.

Il donne connaissance de la lettre adressée par Daniel BILALIAN, Directeur des Sports de France Télévision, dans laquelle apparaît la proposition de décrochages régionaux événementiels comme un des axes stratégiques de développement de France 3. Un contact sera pris, afin d'en faire une étude concrète.

Un premier échange sur les possibilités offertes par France Télévision fait apparaître une nécessité de faire nos preuves et de susciter l'intérêt des régions pour mobiliser les audiences.

Jean Pierre FEUILLAN évoque le partenariat de Canal + sur le lot 1 (rencontres des équipes de France Senior disputées en France) avec les contrats télévision et marketing.

Le Président informe le Comité Directeur d'un certain nombre de réunions qui se sont tenues dans le cadre du projet de la Maison du Handball. L'équipe technique du Conseil Général 92 a été reçue au siège de la FFHB et une rencontre a eu lieu avec le Maire de Colombes. Joël DELPLANQUE a participé à une réunion publique dans une école de Colombes avec Madame Rama YADE, secrétaire d'Etat chargée des sports. Le projet s'oriente, compte tenu du passé de ce stade Yves du Manoir, vers la salle, avec un club résident et des installations ouvertes sur la ville. En fonction des délais liés à la réalisation, la FFHB a retiré sa candidature pour l'EURO 2014.

Le Président rappelle que début octobre un projet de loi sera débattu à l'Assemblée Nationale sur l'ouverture à la concurrence des paris sportifs en ligne.

Evelyne BECCIA présente le partenariat en construction avec l'Agence pour l'Education par le Sport pour mettre en évidence le recensement des opérations déjà en place. Ce partenariat avec cette association dans le cadre des quartiers sensibles doit se faire avec la coopération des 18 agents de développement.

Il félicite Charlotte et Julie BONNAVENTURA pour leur promotion au niveau international après leurs excellentes prestations de cet été. Il félicite aussi Jean-Philippe DUBEDOUT pour sa nomination comme délégué IHF. Il adresse ses vœux de prompt rétablissement à Michel ONCINS.

2° Philippe BANA évoque les différentes compétitions de l'été, leurs spécificités, les conditions d'accueil, le calendrier, les résultats, les coûts et les exigences des clubs dans le déroulement de la préparation des équipes. Il informe le Comité Directeur de la concrétisation d'un projet équipe de France pour être en cohérence avec les contrats des jeunes joueurs. Il présente rapidement les propositions éventuelles sur la filière, avec une préparation centrée sur les compétitions de valeur. Il donne les pistes de réflexions sur la gestion des plus jeunes avec un suivi de 2 ans, une disponibilité de l'encadrement des A, restreindre et cibler le nombre de joueurs et le turn over, pour gagner avec une gestion plus directive et un travail avec les clubs.

3° DEMARRAGE saison 2009-2010 et fonctionnement des Commissions :

⇒ François GARCIA présente le démarrage des activités de la CCA. Alain DESSERTENE assurera la continuité du travail de Jean-Michel GERMAIN au niveau des Jeunes Arbitres en lien avec la CCA, de plus il sera le lien avec les entraîneurs de la D1 et en sera le porte parole auprès de la CCA. Il souhaite que les secteurs respectent les consignes en fonction des problématiques de terrain. Il rappelle le travail réalisé en commun par le service marketing/communication et Eric JULLIG sur les journées de l'arbitrage. Un film est en projet sur l'arbitrage avec le service communication. D'autre part, la commission souhaite regrouper tous les règlements sur un même document. Il demande que soit précisée la position des arbitres lors d'un carton rouge ou expulsion à l'attention de l'unique officiel majeur accompagnant une équipe de mineurs. Le Bureau Directeur précisera cet élément samedi matin. Il s'étonne de difficultés rencontrées dans le respect du contrat Hummel relatif aux équipements d'arbitres et de délégués. La CCA est en attente du site Internet FFHB comme outil de travail essentiel à la commission. Il évoque la mise en place attendue depuis 4 ans d'un lien nécessaire entre le site CCA interactif et Gesthand. Jean -Paul DEMETZ rappelle la reprise des discussions sur les modalités de défraiement des arbitres en lien avec la CCA. Il souhaite que Jean-Michel soit invité au prochain Conseil d'Administration à l'occasion de son départ à la retraite.

⇒ En l'absence de Pascal BAUDE, Alain JOURDAN balaie rapidement le document transmis par Pascal sur l'activité de la COC. La réunion de Lyon des 13 et 14 juin 2009, le démarrage des championnats, avec les difficultés pour compléter les championnats de moins de 18 ans féminines, l'incertitude sur la LFH (toutes les situations avaient été envisagées pour être réactifs), la mise en place des dispositions votées en Assemblée Générale, les situations nouvelles créées par les D2 susceptibles d'avoir des joueurs internationaux ou les Coupes d'Europe, les problèmes liés aux mesures demandées par le Ministère sur les risques de pandémie et enfin la Coupe de France ont mobilisé de manière importante les personnels fédéraux et les membres de la Commission. Le Président et le Comité Directeur adresse tous ses remerciements pour les investissements des uns et des autres y compris parfois sur leurs temps de vacances personnels. Dans le cadre de cette commission, Jean-Paul DEMETZ évoque la situation de la D2M et la possibilité d'offrir des perspectives pour les clubs de cette division, retravailler le cahier des charges du secteur élite et faire des offres aux clubs dans la mesure où l'intégration à la LNH semble encore prématurée. Joël DELPLANQUE propose que Michel BONFILS, dans des conditions à préciser, puisse apporter son expertise à ce dossier ainsi qu'à l'élite féminine.

⇒ Claude PERRUCHET présente l'activité de sa commission. La division CMCD a mis en place le dispositif pour la saison 2009-2010 dans un esprit de simplification et de cohérence. La CMCD doit-elle être une obligation ou une contribution ? Il évoque ensuite les conventions et les modifications de structures, les mutations avec la prise en compte du code du travail sur un cas et les sollicitations vers les ligues dans le cadre de la division équipements avec un dialogue pas toujours réciproque sur le questionnement pour établir les priorités fédérales sur le CNDS équipement. L'Internationalité a fait l'objet d'une réflexion, avec un groupe « ad' hoc », et sera présenté au prochain Conseil d'Administration.

⇒ Daniel GOUJEON présente l'organisation de la commission Equipement pour les années à venir. Il évoque le sandball tour à travers les 5 étapes organisées par l'association « Hand ballez vous » et présente les réussites et les difficultés de ce type de manifestations sachant que le handball sur plage est une activité très utilisée comme outil de communication et de développement. Enfin il présente les conclusions du colloque féminin d'Anglet à travers les différents types de statut de la pratique féminine : joueuse, arbitres, dirigeantes, techniciennes et 25 propositions. Joël DELPLANQUE avec l'aide de Christian LIENARD s'inquiète de la situation sur les statistiques fédérales au 24 septembre 2009 qui font apparaître un déficit de licenciés pour le début de la saison. Il sera nécessaire de relancer les Ligues et les Comités.

⇒ Francis SEREX, pour la CNCG, insiste sur la difficulté de gérer l'enchaînement des instances pour les sanctions de 1^{ère} instance, les appels, le CNOSF, le Tribunal Administratif, mais il apprécie d'avoir été suivi par les instances fédérales. En ce qui concerne le régime général, il sera nécessaire de préciser les règles fédérales en considération de la convention collective nationale du sport (évolution du statut de joueur promotionnel ou de performance). Il évoque la possibilité de binôme à mettre en place sur des clubs en situation fragile. Il s'agit aussi d'améliorer les procédures et les dossiers et de fournir une aide aux clubs. Les difficultés résident souvent dans la méconnaissance des règles sur la législation du sport par les commissaires aux comptes. Enfin il fait un rapide bilan de la fin de saison et des dossiers encore en cours.

⇒ Michel PERSIAUX, pour le Jury d'Appel, informe le Comité Directeur que la commission a traité 48 dossiers dont 37 disciplinaires (6 nationaux, 23 régionaux, 8 départementaux) et 9 de la CRL dont 2 nationaux.

⇒ Marie BOURASSEAU, pour la CRL, souhaite bien définir les prérogatives de sa commission à l'issue d'une réunion avec Cécile MANTEL. Une concertation régulière et une coordination entre les 3 instances disciplinaires apparaît comme indispensable en vue de l'Assemblée Générale 2010.

⇒ Philippe GREGOIRE présente le calendrier habituel pour le prochain examen agents sportifs (mars 2010 en lien avec la FFF). Il annonce que sur 3 candidats à l'examen 2009, 1 seul (dispensé de l'épreuve générale) a obtenu la licence d'agent sportif de handball.

⇒ Sophie GLEIZES-CERVERA présente les activités de la commission médicale qui vient de se réunir pendant 2 jours au siège de la FFHB. Elle souhaite qu'un plan d'urgence se mette en place sur les terrains avec l'utilisation de défibrillateur. Il s'agit d'interpeller les instances sur la présence de cet outil. Il s'agira ensuite de mettre en place des formations sur leurs utilisations, de rendre obligatoire la formation dans les modules de technicien. La production d'une documentation à envoyer pour affichage dans les gymnases et le message à faire parvenir aux licenciés, au moment de l'établissement de la licence, sont des éléments de communication indispensable. Il apparaît aussi, que le dispositif à mettre en place, lors de contrôle antidopage, doit être amélioré. Le suivi médical des arbitres retient aussi l'attention de la commission. La commission souhaite aussi utiliser une part de son budget pour la recherche et la formation. François GARCIA propose un échange sur les tests, les épreuves et les analyses qui puissent permettre de valider les capacités des arbitres en début de saison.

3° Les dossiers en cours :

⇒Sophie LABEGORRE, dans le cadre du travail effectué par la cellule communication de la fédération, évoque le plan de communication de l'équipe de France Féminine jusqu'au championnat du Monde en Chine, le document sur Bercy 2010. Elle fait ensuite le point de la communication fédérale depuis sa prise de fonction et l'arrivée de Florence LECAT. Elle insiste sur les mieux et les moins mais ce qui lui paraît primordial c'est l'unité nécessaire à la communication fédérale, avec les relais nécessaires sur le terrain et les outils habituels (affiches, catalogues, ...). Le site Internet doit être interactif pour être un élément incontournable et accessible à tous. A partir de là, elle trace les perspectives vers lesquelles nous devons orienter nos priorités sur les 3 ans à venir. Les arbitrages financiers seront les seules limites à notre ambition. Il s'agira alors de jouer sur d'autres leviers pour que l'image de notre sport soit en constante évolution par des relations publiques et la coordination d'événements maîtrisés que la fédération assumera comme un message « vertébrant ».

⇒Patricia SAURINA présente le travail réalisé par l'équipe de la LFH à travers le site Internet et le Média guide. L'homologation des contrats, dont les principes avaient été adoptés par l'AG de la LFH de mars 2008, a finalement été reportée à la saison 2010/2011. La formation des entraîneurs de D1, D2 et des pôles sera un moment important. Il faut aussi aller vers la création d'un service à la joueuse, peut-être en liaison avec la LNH, sur le site Internet en privilégiant la santé et la préservation des garanties du statut de la joueuse. Elle présente ensuite la nouvelle composition du Comité de direction de la LFH, avec une réorganisation de certaines attributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général